



Comité de pilotage Aux Temps Solidaires ou « Comment passer du rêve au concret ? »

28.04.2023 – 18h/20h – Salle des fêtes



Merci à la commune de Dunière-sur-Eyrieux

A l'ordre du jour : *première réunion de la future instance de gouvernance du projet, l'objectif est de constituer les instances (COFIL et groupes de travail) qui travailleront à définir, mettre en œuvre et suivre le projet Aux Temps Solidaires. Pour ce faire, la réunion se déroule en 4 temps : présentation des participants ; présentation du projet Aux Temps Solidaires en l'état actuel ; travail sur les thématiques principales du projet ; organisation de la suite du travail.*

1/ Présentation des participants ; premières questions et premiers éléments de réponse sur Aux Temps Solidaires

Présent.e.s (19 personnes au total), excusé.e.s (16 personnes) - (voir liste de présence jointe).

L'exercice de positionnement géographique des participants dans l'espace permet à chacun de se présenter et d'ouvrir les échanges sur les premières questions sur le projet :

- le lieu, le site ?

Où sera implanté Aux Temps Solidaires ?

Le site retenu pour l'implantation du projet est le Centre Le Moulinage sis sur la commune de Dunière-sur-Eyrieux. A cette occasion, Gérard Brosse, Maire de Dunière, présente sa commune, évoque l'histoire du site Le Moulinage et l'alternative possible à une installation d'Aux Temps Solidaires sur la commune (terrains achetés par la commune en vue de la construction de l'EHPAD des Muriers actuellement installé à Saint Sauveur de Montagut) dans le cas où le site serait acheté pour un autre projet (4 autres projets pourraient être intéressés à s'installer sur ce site).

- le sens du projet ?

Un habitat accompagné et partagé c'est quoi ? C'est quoi l'insertion professionnelle ? Y a-t-il des références ou des modèles existants de ce type de lieu ?

L'habitat accompagné et partagé est une alternative aux formes d'hébergement et d'accompagnement des personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie (Résidence Autonomie, EHPAD) ; c'est une maison où chacun dispose de son espace d'intimité et d'autonomie (un « vrai » logement, pour soi et être réellement chez soi) dans une maison où des espaces sont partagés (restaurant, salons, laverie...) et des moments vécus ensemble selon les choix de chacun (avec les autres). Dans cette maison, une équipe professionnelle peut accompagner les personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie par une présence 24h/24, 365 jours par an.

L'insertion professionnelle vise à accompagner des personnes éloignées de l'emploi pour différentes raisons (manque de formation, accident de la vie, difficultés économiques et sociales, etc.) vers un emploi stable dans un métier choisi.





A notre connaissance, il n'y a pas de maison du même type qui articule habitat accompagné et partagé pour personnes âgées et insertion professionnelle.

- les habitants de la maison ?

Qui et combien de personnes peuvent vivre dans la maison ? Jusqu'où (ou jusqu'à quel moment) peuvent être accompagnées les personnes âgées dans cette maison ?

Dans les 10 logements pour personnes âgées peuvent y vivre des personnes seules ou en couple et dans les 8 autres logements peuvent y être logées des personnes seules ou des couples avec maximum 1 enfant. Au total la maison pourrait accueillir au maximum une quarantaine de personnes.

L'accompagnement proposé a pour objectif de maintenir en bonne santé physique et cognitive les personnes âgées et ce jusqu'à la fin de leur vie. Seule une problématique médicale nécessitant un soin hospitalier ou un besoin en soin technique continu (oxygène en permanence par exemple) conduirait à une sortie de la maison vers une prise en charge hospitalière. Pour les troubles du comportement, l'objectif est de les prévenir et de les contenir le mieux possible. Les critères de décision d'une sortie de la maison pour des raisons liées à une mise en danger de la personne ou les habitants de la maison devront être réfléchis par le collectif des habitants et usagers de la maison.

- Pourquoi l'insertion professionnelle ?

Pourquoi faire de l'insertion professionnelle dans les métiers de l'aide à la personne ?

De nombreuses personnes éloignées de l'emploi résident dans la vallée de l'Eyrieux et sont confrontées à des problématiques d'emploi, de logement et de mobilité. Par ailleurs, les services d'aide à la personne à domicile tout comme les EHPADs, ont beaucoup de mal à recruter et à garder leurs professionnels. Aux Temps Solidaires veut être un lieu d'apprentissage par l'expérience et la formation aux métiers de l'aide à la personne ; cet environnement de travail doit permettre de sécuriser les personnes éloignées de l'emploi dans leurs parcours (accueil, soutien, formation, acquisition d'expériences, qualification, emploi).

- les logements ?

Combien et quels types de logements trouvera-t-on dans la maison ? Quelle surface font chacun des logements ?

18 logements au total dont 10 pour personnes âgées, situés en rez-de-chaussée, avec jardin et terrasse, 8 logements sociaux dont 3 pour des personnes en insertion, situés à l'étage. Les logements sont d'une superficie minimale de 45 m² (hors espaces partagés). La surface des logements doit permettre d'y trouver une chambre, une cuisine, un salon/salle à manger, une salle de bains et des toilettes et le mobilier est à hauteur variable, évolutif en fonction de l'évolution de la dépendance.

- Accompagnées, mais comment ?

Comment seront accompagnées les personnes âgées ? Qui seront les personnes qui accompagneront les personnes âgées ? Quels seront les professionnels ? Comment travailleront-ils ?

L'équipe qui accompagnera les personnes âgées est composée de 7 ETP (équivalent temps plein) qui assure une présence continue toute l'année, 24 heures/24. Dans ces 7 ETP, 3 ETP sont des personnes en insertion, accompagnées par une équipe professionnelle du soin et de l'animation (Coordination



du projet, coordination infirmière, aide-soignant, auxiliaire de vie, animatrice) ; l'équipe travaillera aussi en lien avec les professionnels de santé du territoire.

- le restaurant ?

Y aura-t-il un restaurant dans la maison ?

Le projet présenté aujourd'hui n'inclue pas le restaurant pour 3 raisons : les personnes accueillies ont la possibilité de cuisiner dans leur logement ; le secteur de la restauration est un secteur économiquement fragile (beaucoup de fermetures depuis 3 ans, difficultés de recrutement) ; le projet est complexe et nous n'avons pas aujourd'hui de compétences en la matière. Il n'en reste pas moins qu'une activité de restauration répond à plusieurs attentes et besoins : un lieu de convivialité, une réponse aux besoins ponctuels de restauration pour les habitants de la maison, un lieu ouvert sur l'extérieur, une possibilité de renforcer les possibilités d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Un café associatif pourrait être une première étape pour accueillir des repas partagés, avant l'ouverture d'un restaurant.

- le calendrier de réalisation ?

A quel moment ouvrira la maison ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Il est prévu d'ouvrir la maison pour une première phase en 2025 et pour la seconde phase en 2026.

Les principales phases du projet sont :

- l'installation du comité de pilotage et des groupes de travail ; l'objectif est qu'avant l'été 2023, les instances du projet permettent de préfigurer la structure qui portera le projet Aux Temps Solidaires dans les mois et années à venir
- la réalisation de deux actions, l'une sur l'accompagnement des personnes âgées dans la prévention du risque d'isolement social et de perte d'autonomie physique et cognitive sur 4 communes sous la forme d'ateliers nomades, l'autre sur l'insertion de femmes éloignées de l'emploi dans les métiers de l'aide à la personne ; ces deux actions seront développées sur la période septembre 2023 – septembre 2025 ;
- l'acquisition du site, les études, demandes d'urbanisme, travaux entre janvier 2024 et septembre 2025 (pour la première phase de travaux concernant les logements) ;

Les réponses à ces premières questions sont apportées dans l'échange et par la présentation d'un support descriptif du projet, en l'état actuel.

2/ Aux Temps Solidaires – présentation du projet

Voir support joint.

3/ Au travail ! – 4 thématiques de travail sur Aux Temps Solidaires (habiter et vivre ensemble, vieillir en bonne santé chez soi, travailler avec les personnes âgées, la vie du groupe Aux Temps Solidaires)

Voir les comptes-rendus d'ateliers.

4/ Et demain ?

Un engagement des participants à constituer le comité de pilotage (18 personnes) et les groupes de travail (16 personnes) – voir liste jointe.





Prochaine réunion de travail du Comité de pilotage le 16 juin de 18h à 20 h avec à l'ordre du jour : visite de sites (Le Moulinage, les terrains acquis par la commune en prévision de la construction d'un EHPAD) ; poursuite du travail sur les thématiques et l'organisation du projet.